



Dettes à payer çaf apl

Par **Az**, le **06/02/2019** à **13:18**

On a reçu un papier à remplir je pense pour la prime d'activité 2019 il me demande les revenus 2017 moi et ma femme + 3 enfants

Je l'ai rempli je la renvoie à la CAF et un mois plus tard vers fin janvier 2019 je consulte mon compte il me réclame 4600 euros car je n'avais pas déclaré les mêmes revenus ce qui est indiqué sur le papier je vais les voir pourquoi je dois cette somme

Vous avez trop touché depuis janvier 2017 je consulte sur ce que j'ai touché précédemment elle me dit vous avez touché 13 euros d'APL alors que j'ai touché depuis janv 2017 160 euros d'APL

Donc c'est bien que j'ai ma déclaration depuis 2017 donc il y a eu un pb avec l'informatique m'a question est ce que je dois payer sachant que c'est eux les fautifs

Par **youris**, le **06/02/2019** à **13:30**

bonjour,

le code civil est clair, un trop perçu doit être remboursé, peu importe d'où provient l'erreur.

vous pouvez négocier un échéancier avec la CAF.

vous pouvez saisir le médiateur de votre CAF.

salutations

Par **Juju28**, le **07/02/2019** à **11:38**

Bonjour j'ai eut la même chose un trop perçu. Il y a plusieurs solutions demander une remise de dettes ou bien un effacement de celle-ci. Ou alors créer un échéancier avec eux. Attention ne jamais louper une échéance sinon C direct huissier. Bon courage.